

5681
73

Edmond Faber
Hattreine.

Poste du D^{em} Porlet

Juin 1926

Bruxelles le 14 Juillet 1926

Monsieur le Ministre ,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que dans sa séance du 12
Juillet la Commission du Musée (section d'art moderne) a émis un avis défav
orable à l'entrée dans nos collections du buste du docteur Bordet par le sc
ulpteur de Valériola.

Le Conservateur en chef

Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

Recu le buste en
question

Le 25 septembre 26
1861

EDMOND DE VALÉRIOLA

Statuaire

prie Monsieur Mommens de faire prendre
son buste en marbre, au Musée
431, Chaussée de Warro Etterbeek. Bruxelles

de sculpture (entrée rue du Musée)
et de le transporter aux Etablissements
Moumen rue de la Charité, avant le
25 et cette œuvre étant destinée au
Salon triennal d'Anvers.

Bruxelles le 21. 9. 26.

10 juillet 26.

Rapport sur une oeuvre du sculpteur de Valeriola

Le buste du docteur Bordet, par le sculpteur de Valeriola, est acquis par l'Etat; nous croyons même que c'est une commande de l'Etat, et le Ministère en propose le dépôt au Musée de Bruxelles. C'est un portrait d'une indiscutable ressemblance, mais assez sec et froid. Nous proposons cependant son acceptation par le Musée.

M. de Fiamberlani

Storck

F. Lambotte

M. Gevaert

Je vote contre

Pierre Gevaert

17 juin 1926

Cher Monsieur

Le Ministère me fait savoir que votre buste du Dr Berdet parviendra incessamment au musée, par vos soins. Le règlement est formel à cet égard; votre œuvre, comme toutes celles qui sont présentées à la Commission du musée, doit être déposée dans la salle réservée à cet effet. Les infractions à cette règle doivent être justifiées par des raisons péreptores. Il ne semble pas que de telles raisons soient en cause pour ce qui concerne ce buste. De même, les attachés et conservateurs des diverses sections du musée font leur rapport lorsqu'ils ont eu l'occasion d'étudier assez longuement ici les œuvres présentées. Il n'y a pas lieu non plus, en ceci, de déroger à la règle que respectent tous les artistes.

Je vous prie donc de vouloir bien nous faire parvenir le buste en question et je vous prie, cher Monsieur, d'agréer mes salutations très distinguées.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUE

DIRECTION

e Section

N^o 780

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

Bruxelles, le 14 juin 1926

16, Boulevard de Waterloo

Je prie

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que je suis disposé
à confier, en dépôt, au Musée royal des Beaux-Arts le buste du
Dr Bordet, dû au statuaire Edm. de Valeriola.

Vous voudrez bien présenter à l'examen de la Commission
directrice, dès qu'elle se réunira, cette oeuvre qui vous parvien-
dra incessamment par les soins de l'artiste.

Le Ministre,

A. M. J. ...

A Monsieur Fierens Gevaert
Conservateur en Chef du Musée Royal
des Beaux-Arts,

E/V.